

... ET LAUSANNE BOUGE!

LAURENT DUTHEIL, CO-DIRECTEUR DU BUREAU TRANSITEC INGÉNIEURS-CONSEILS SA

Stéphane Bolognini, délégué vélo de la Ville de Lausanne, répond à nos questions concernant les actions de la commune dans le cadre de la crise sanitaire.

LES MESURES MISES EN PLACE À LAUSANNE

D'une manière générale, pouvez-vous expliquer quelle a été la stratégie municipale dans le cadre du premier confinement pour favoriser l'usage du vélo à Lausanne ?

L'augmentation de la circulation sur les routes en lien avec le déconfinement a amené la Municipalité à prendre des mesures très rapides ne permettant pas la concertation habituelle. Ces mesures visent à offrir des alternatives aux transports publics, dans le but de limiter le report sur les voitures qui engorgeraient la ville.

La Municipalité lausannoise a saisi l'opportunité des procédures simplifiées offerte par l'État de Vaud en lien avec la crise sanitaire pour redistribuer l'espace public en faveur de la mobilité douce et pour apaiser le trafic en ville afin d'améliorer globalement la qualité de vie des riverains et la sécurité des différents usagers.

La ville a ainsi agi de manière rapide et pragmatique en créant des terrasses supplémentaires, des zones de modération, des aménagements cyclables, en fermant des rues et en supprimant environ 600 places de stationnement, ce qui représente 2.5 % des places accessibles au public et 0.6 % de toutes les places de stationnement à Lausanne (privées et publiques).

Pouvez-vous préciser spécifiquement les mesures mises en place par la Ville de Lausanne en faveur des vélos avec quelques exemples marquants ?

La Ville de Lausanne a réalisé 7.5 km d'aménagements cyclables entre juin et octobre 2020, ce qui représente environ deux ans de réalisation en régime normal. Ces aménagements se sont concentrés principalement sur les axes d'accès à la ville afin de compléter les itinéraires existants en améliorant leur continuité.

Afin d'être en mesure de convaincre de nouveaux usagers d'utiliser un vélo, les aménagements doivent offrir une meilleure sécurité et un confort amélioré. En ce sens, nous avons créé des bandes cyclables larges et protégées entre le trottoir et les voitures stationnées à la rue Saint-Martin, la rue de Genève et la route des Plainnes-du-Loup.



Stéphane Bolognini (crédit photo : Marino Trotta, Ville de Lausanne)



Rue Saint-Martin, Lausanne (crédit photo Transitec)



Rue Saint-Martin, Lausanne (crédit photo Paul Kormann)

Des contresens cyclables ont été ouverts dans de nouvelles zones de rencontre, comme à la rue Pépinet. Ce dernier aménagement permet en outre de relier deux paliers importants au centre-ville, qui n'étaient que difficilement connectés pour les cyclistes jusqu'à présent. Entre les Hautes Écoles et le centre-ville, nous avons également supprimé une présélection sur l'avenue de Provence afin de créer un aménagement continu pour les étudiants et employés se rendant à l'UNIL et à l'EPFL à vélo.

Quelles ont été les difficultés que vous avez rencontrées dans cette mise en œuvre? Et quelle suite allez-vous donner pour pérenniser certaines mesures?

Il a fallu agir vite et bien alors que nous devons travailler à distance en raison de la première crise sanitaire. Malgré cela, notre travail d'équipe a permis de produire très rapidement des plans et d'obtenir les décisions de la Municipalité. Nos équipes de terrain ont mis les bouchées doubles pour réaliser en priorité ces projets, qui ont commencé à apparaître dès le mois de juin.

De nombreuses réactions positives spontanées ont été émises par les usagers, ce qui est suffisamment rare pour être signalé. Nous avons également dû faire face à des réactions plus négatives d'automobilistes ou de commerçants en lien avec la suppression des places de parc. Dans plusieurs cas, des discussions ont permis d'améliorer les projets et de trouver des compromis.

Nous sommes toutefois convaincus que ce rééquilibrage de l'espace public est à l'avantage de toute la population et correspond aussi à une large attente du point de vue environnemental. Les aménagements mis en place de manière transitoire sont en cours de régularisation selon les directives du Canton. Les aménagements qui seront pérennisés devront être retravaillés durant l'année à venir afin d'y apporter des adaptations ponctuelles.



Rue Pépinet, Lausanne (crédit photo Ville de Lausanne)



Avenue Mon-Repos, Lausanne (crédit photo Transitec)